

2014

Dossier de présentation



Association Indépendante Des Utilisateurs de Cigarette Electronique



AIDUCE
Association indépendante des utilisateurs de cigarette électronique
26/05/2014





Association Indépendante Des Utilisateurs de Cigarette Electronique

Nom

AIDUCE - Association indépendante des utilisateurs de cigarette électronique

Association loi 1901 créée le 18 janvier 2013 et publiée au Journal Officiel le 23 février 2013.

Ouverture des adhésions fin Mai 2013.

Missions

- représenter médiatiquement les consommateurs de la cigarette électronique
- réaliser des actions auprès des médias, politiques, opinion publique afin de les interpeller
- être un soutien juridique aux actions sus citées
- défendre les droits des consommateurs de la cigarette électronique

Bureau

Président : Brice LEPOUTRE

Vice-présidents : Alan DEPAUW et Sébastien BOUNIOL

Secrétaire : Michel MASURE

Trésorier : Ludovic BERISIC

Contact

Site internet : aiduce.fr

Mail : contact@aiduce.fr - presse@aiduce.fr

Liens

Le site de l'association : <http://www.aiduce.fr>

Le forum des adhérents : <http://adherent.aiduce.fr/public/forum/>

Le magazine de l'association : <http://lemag.aiduce.fr/>

Le numéro hors-série contenant la lettre aux eurodéputés et les études médicales réalisées sur la cigarette électronique : <http://lemag.aiduce.fr/?magPdf=HS01>

Le numéro hors-série 2 contenant les études médicales réalisées sur la cigarette électronique régulièrement mis à jour : <http://lemag.aiduce.fr/?magPdf=HS02>

Rapport de l'Office français de prévention du tabagisme sur la cigarette électronique : http://www.ofta-asso.fr/docatell/Rapport_e-cigarette_VF_1.pdf

Page Facebook : <https://www.facebook.com/Aiduce>

Page Twitter : <https://twitter.com/aiduce>

PRESENTATION

Qui mieux que les utilisateurs de la cigarette électronique peut parler des utilisateurs de cigarette électronique ? Qui mieux que nous peut dire ce que nous vivons au quotidien ?

Nous sommes des utilisateurs satisfaits de notre choix d'utiliser la cigarette électronique.

Nous ne sommes ni des activistes ni des lobbyistes.

Nous ne souhaitons pas convaincre les fumeurs de nous rejoindre. Ni attirer des non-fumeurs. Encore moins s'ils sont mineurs.

Nous souhaitons juste témoigner de ce que nous sommes, nous qui sommes des centaines de milliers, partager notre expérience et réclamer **notre liberté d'user de la cigarette électronique** tant que nous ne dérangeons personne et que nous ne sommes pas un danger pour autrui.

La plupart d'entre nous nous sentons bien mieux depuis que nous avons pris cette décision. Nous utilisons un produit contenant cent fois moins de substances dangereuses que le tabac : pas de goudron, de monoxyde de carbone, d'ammoniac ou d'arsenic, mille fois moins de nitrosamines. Devons-nous être blâmés pour cela ?

Ni médicament, puisqu'elle est aussi source de plaisir, **ni produit de tabac**, puisqu'elle n'en contient pas, la cigarette électronique est notre actualité. Notre présent. Elle peut être aussi un avenir pour des milliers voire des millions de fumeurs à travers le monde qui pourront disposer d'un palliatif nettement moins toxique que la cigarette traditionnelle. Nous souhaitons juste qu'elle ne soit pas vilipendée car elle ne rentre pas dans les schémas de pensée classiques, voire interdite parce qu'elle dérange.

Faut-il rappeler que consommer de la nicotine, même sous forme de liquide, n'est pas un crime et ne fait pas de nous des délinquants, ou alors que dire des fumeurs de cigarettes traditionnelles ?

Nous souhaitons donc défendre notre liberté de consommateurs responsables.

Nous nous fédérons afin de pouvoir diffuser de manière efficace l'ensemble des savoirs et des connaissances que la communauté des vapoteurs accumule depuis des années (études scientifiques, expériences personnelles) et ce dans le but de développer une information aussi complète et objective que possible concernant les objets et les produits que nous utilisons quotidiennement. Nous souhaitons aussi que des études scientifiques neutres et conséquentes soient menées sur l'éventuelle toxicité des composants présents dans la vapeur. Nous souhaitons être informés sérieusement sur les produits et les liquides que nous utilisons, afin de prendre nos dispositions le cas échéant.

Enfin, nous nous réclamons comme indépendants. Ce n'est pas juste un mot, ni une figure de style propre à amadouer les plus naïfs. Nous ne sommes pas dupes : la cigarette électronique peut devenir un enjeu financier susceptible d'attirer la convoitise des entrepreneurs, peut-être un jour des laboratoires pharmaceutiques ou des cigarettiers voyant leurs clients quitter leur giron. Nous souhaitons véritablement ne pas être associés à ces batailles de marché ou de pré carré. Car, au-delà de toutes considérations économiques, politiques ou philosophiques, c'est la santé de centaines de milliers de personnes qui est en jeu. C'est de notre santé dont il est question.

L'ÉTAT DE LA VAPE

L'état des lieux de la Vape dans le monde et en France a énormément changé depuis la création de l'Association en février 2013. Nous ne reprendrons pas les données disponibles ailleurs sur l'essor incroyable du vaporisateur personnel parmi les fumeurs ; nous nous pencherons plutôt sur l'évolution en France du statut du produit et de sa perception par le public, les médias, et les législateurs ; et sur les causes et conséquences de cette évolution.

Il y a un an, le VP était relativement inconnu ; le public et les médias s'en méfiaient et les législateurs se préparaient à le cloisonner dans les pharmacies. Aujourd'hui, il n'est plus question d'en faire un médicament ; et nous constatons que les médias le comprennent mieux et prennent une position généralement plus favorable, bien que toujours sensibles aux campagnes de désinformation encore lancées par les puissants lobbies pharmaceutiques et du tabac. Mais, même si les pires restrictions ont été évitées, l'avenir du VP reste menacé.

A quoi est due l'évolution de la perception de l'opinion publique ? Les actions de l'Association l'expliquent en partie. Parmi les premières fut la relecture avant publication du rapport de l'OFT. Les modifications obtenues ont radicalement transformé son contenu. Ce rapport, publié fin mai 2013, a eu un impact considérable sur les médias. Par la suite, au moyen de multiples communiqués, d'interviews, de débats dans les médias et grâce à des échanges et discussions presque quotidiennes avec journalistes et professionnels de la santé, l'AIDUCE a acquis une certaine notoriété auprès du public et une reconnaissance par certaines autorités qui ont abouti à un communiqué conjoint avec l'OFT, et plus récemment à une invitation par l'AFNOR à participer aux travaux de normalisation.

D'autres facteurs ont également joué un rôle déterminant. Nous avons eu le soutien et les témoignages professionnels de nombreux médecins et chercheurs réputés, dans un pays où leur présence médiatique est particulièrement sollicitée. En parallèle, à cause de la réticence initiale des buralistes à proposer le produit (dont paradoxalement ils revendiquaient le monopole), le VP a été de fait commercialisé par un nombre en croissance exponentielle de boutiques spécialisées, le rendant particulièrement visible par le grand public. Tous ces éléments, associés au débat presque continu sur les ondes et dans la presse, ont généralisé la connaissance du VP et de sa relative innocuité, comme en témoigne par exemple le climat très positif lors du récent colloque au RESPADD.

Dans le même temps, l'association a participé à un combat féroce auprès des instances législatives européennes. Son tout premier acte fut le lancement d'une pétition qui reçut le soutien de plus de signataires que toute autre en Europe. Un rapport détaillé sur l'avenir de la cigarette électronique fut envoyé à tous les eurodéputés. Nous étions présents à une manifestation à Bruxelles, et avons participé à l'organisation et à la manifestation de Strasbourg afin de combattre le projet de médicalisation du VP contenu dans la "Directive sur les Produits du Tabac". Nous avons à peine commencé à célébrer la victoire qu'il a fallu devoir communiquer sur les failles de rédaction que nous avons détectées dans le texte approuvé par le Parlement.

Ces failles ont permis aux détracteurs du VP de faire pression sur les participants au processus de réconciliation entre le Parlement et la Commission (appelé le Trilogue) qui a suivi le vote, pour que ce produit soit considéré "un produit du tabac" et pour interdire le plus gros de ce qui le rend attrayant, y compris les saveurs. L'association a réagi en animant la rédaction d'une série de courriers adressés par toutes les associations européennes de vapoteurs aux eurodéputés, en action conjointe avec des professionnels de la santé et des chercheurs de toute l'Europe.

Nous devons ajouter que tout le long de cette campagne, nous avons été surpris par le grand silence des eurodéputés français. Nous avons reçu des réponses de députés d'autres pays et nous avons beaucoup échangé avec certains d'entre eux, notamment Frédérique Ries, une élue belge. Notre pétition, bien que signée presque uniquement par des francophones, présentée par une association française, fut remise à Rebecca Taylor, 'MEP' britannique en l'absence de tout représentant français. Pourquoi tant de mépris de la part de ceux censés nous représenter ?

Le bilan de tout ce combat parlementaire est que le VP ne tombera pas sous la coupe des pharmaciens, et qu'il ne sera pas assimilé aux produits du tabac. La définition « produits connexes des produits du tabac » ne permet pas que soient appliquées toutes les dispositions restreignant le tabac ; en particulier, les saveurs ne seront pas interdites. Elle ne justifie pas non plus la revendication des buralistes que le produit par définition devrait être emprisonné dans leur monopole.

Cependant, cette directive européenne demeure nocive pour la santé publique. Ainsi que nous l'avons démontré à de multiples reprises, elle favorise un type de produit standardisé et scellé, mais relativement peu efficace, celui qui ressemble le plus aux cigarettes classiques : les "cigalikes". Ce sont les produits le plus associés à une utilisation 'duale' avec une consommation continue du tabac bien qu'à taux réduit. C'est un secteur du marché dans lequel l'industrie du tabac, qui a du reste accueilli favorablement la Directive, investit lourdement. Il s'agit d'un produit simple d'usage offrant une gamme très limitée de saveurs, qui est aujourd'hui promu par les buralistes. Les coups meurtriers frappés contre les autres types de produits disponibles ici et en Europe permettent également à l'industrie pharmaceutique d'espérer une relance de la vente de ses patchs et gommes, et une mainmise sur les liquides contenant un taux de nicotine supérieur à 20 mg/ml.

L'AIDUCE défendra par tous les moyens la diversité et le potentiel d'évolution des vaporisateurs personnels dits de 2ème et de 3ème génération qui sont plus aptes à favoriser l'abandon total des cigarettes-tabac, et contestera devant les tribunaux les lois transposées de la Directive. Une avocate spécialisée a été retenue à cette fin.

Nous soutenons le manifeste « European Free Vaping Initiative » (EFVI) qui invite la Commission européenne à présenter une nouvelle proposition législative qui promouvrait le vaporisateur personnel et ainsi l'intérêt général de la santé publique.

Notre association se tient tout autant prête à contester la législation promise par la ministre de la santé pour prohiber le vapotage dans les lieux où il est interdit de fumer. Injustifiée et liberticide, une telle décision ne ferait que servir les intérêts de l'industrie du tabac en décourageant les fumeurs d'adopter le VP. Pourquoi refuse-t-elle de prendre en compte les nombreuses études qui démontrent que le VP non seulement n'est pas une passerelle vers tabagisme, mais agit en sens contraire ? Pourquoi ne croit-elle pas les données concrètes d'enquêtes telles « Paris sans tabac » ? Quelles que soient ses motivations, nous continuerons de lutter contre les campagnes de désinformation orchestrées par les lobbies pour que les législations française et européenne leur soit favorables.

Tout en défendant la diversité du produit, l'association œuvre aussi pour sécuriser la qualité des liquides et des dispositifs et pour améliorer l'information fournie aux consommateurs. A cette fin, elle a accepté l'invitation de participer à la démarche de normalisation lancée d'abord par l'INC et ensuite par l'AFNOR. Nous sommes vigilants et veillerons à ce qu'elle ne débouche pas sur une mise sur le marché des seuls produits promus par les filiales de l'industrie du tabac et si tel était le cas, l'association prendrait l'initiative de quitter le processus. Néanmoins, les débuts sont prometteurs, et nous pouvons espérer que les normes élaborées inspireront la confiance des consommateurs tout en assurant le maintien et le développement de produits attractifs pour les vapoteurs actuels et pour les fumeurs.

ACTIONS

Tous les jours, l'Aiduce est en relation pour échanger et discuter avec les journalistes et les professionnels de santé.

23 février 2013	Parution dans le Journal Officiel de la création de l'Association.
Mars 2013	Une pétition francophone est lancée contre la proposition de la Commission européenne de médicaliser le VP. 1 ^{er} entretien officiel avec les médias : Brice Lepoutre interviewé par Reuters. Débat sur Europe 1 avec Pr Dautzenberg.
Avril 2013	Relecture et révision en profondeur du brouillon du rapport de l'OFT. L'expertise de l'association a été vitale pour la version diffusée. Création d'un site internet présentant l'actualité de l'association. Création d'une vidéo de soutien pour la pétition. Participe à un débat sur France Bleu.
Mai 2013	3 lettres ouvertes diffusées : • Député Lazaro, contre son projet d'étendre le monopole des buralistes ; • Ligue contre le cancer, contre leur appel de retirer les VPs du marché ; • Marisol Touraine : « non, Mme la Ministre, vaper n'est pas fumer ! » Invitée sur Europe1. Lancement de l'opération Twitter par rapport à la TPD. Ouverture de l'Association aux adhérents.
Juin 2013	Invitée sur France5. Publication d'une critique détaillée des conclusions issues du rapport OFT. Publication d'une lettre ouverte aux députés qui ont déposé un amendement pour la classification de la vape en produit du tabac. Interview pour Le Figaro avec Pr Dautzenberg. Ouverture du forum pour les adhérents. Publication du rapport de l'Aiduce sur l'avenir de la cigarette électronique, envoyé aux eurodéputés de la commission ENVI. Aiduce reçu par la DGS.
Juillet 2013	Participation au débat du 'Téléphone sonne' de France Inter. Interview avec 'Le Parisien'. Communiqué de presse concernant la manifestation des vapoteurs à Bruxelles ('VapeMeeting'). Organise une manifestation virtuelle pour ceux qui ne peuvent se déplacer à Bruxelles pour le VapeMeeting. Sort le 1 ^{er} numéro de son Mag' Participation au VapeMeeting.
Août 2013	Publication d'une réponse à la Ligue contre le cancer concernant ses attaques contre le vaporisateur personnel. Demande des comptes à 60 Millions de Consommateurs par rapport à leur étude sur la vape. Interview avec 'Le Point'. Interview avec 'Le Figaro Mag'.
Septembre 2013	Participation au débat sur BFM TV. Interview pour 'Challenge'. Envoi du rapport de l'Aiduce sur l'avenir de la cigarette électronique (mis à jour) à tous les eurodéputés. Communiqué de presse par rapport à une éventuelle taxation de la vape par Bercy. Organise le World Vaping Day à Paris et lancement de l'opération Vapin'Liberty. Sort le numéro 2 de son Mag'. Interview avec Monocle 24 (radio anglaise).

Octobre 2013	Communiqué de presse en association avec l'OFT pour lancer un cri d'alarme sur le devenir de la vape. Manifestation devant le Parlement européen de Strasbourg, largement repris par les médias internationaux. Interview pour le New-York Times, Sud Radio et d'autres médias présents à la manifestation. Remise en main propre à Mme Rebecca Taylor le 7 Octobre de la pétition (39324 signatures) au parlement européen Communiqué de presse mettant en garde que la victoire acquise au parlement peut encore être détournée.
Novembre 2013	Envoi d'une lettre aux eurodéputés 'amis' participant au Trilogue leur mettant en garde des conséquences particulièrement néfastes en France d'une assimilation aux produits du tabac. Publication de deux mises en garde de l'orientation que prend le Trilogue. Publication d'un avertissement sur les négociations secrètes au sein du Trilogue favorisant la stratégie de l'industrie du tabac.
Décembre 2013	Sollicitée par de nombreux médias pour commenter la décision du tribunal de Toulouse. Interview avec 'Le Parisien'. Publication d'une analyse détaillée du rapport de l'European Public Health Alliance qui cherche à influencer le cours du Trilogue. Publication d'un dernier avertissement sur les conséquences des interdicts débattus au sein du Trilogue. Sortie du 3^e numéro du Mag'. Réunion INC avec l'OFT et CACE sur la normalisation de l'étiquetage.
Janvier 2014	Participe au débat avec Gérard Audureau sur Europe 1. Organise la participation des Associations européennes de vapoteurs à la plainte déposée par des experts auprès du médiateur européen. Organise l'envoi d'une lettre à tous les eurodéputés signé par les associations européennes pour dénoncer l'accord issu du Trilogue. Lance une campagne d'envoi de mails des vapoteurs aux eurodéputés accompagnant la lettre des experts. Affiche son soutien à l'EFVI. Participe à la conférence-débat sur la cigarette électronique organisée par le CNAM. Participation à une émission de RFI. Organise l'envoi d'une lettre signé par les associations européennes à tous les eurodéputés en opposition à celle que leur a envoyé l'association industrielle TVECA. Réunion INC. Interview avec 'Euronews'.
Février 2014	Participe au 18^e congrès de pneumologie. Organise l'envoi de lettres signées par les associations européennes • à Martin Schulz • aux eurodéputés en réponse à la contre-attaque de TVECA Publication d'une critique détaillée des réglementations outrancières de l'UE et annonce qu'elles seront contestées en Justice. Communiqué de presse résumant la critique et présentant l'Avocate de l'Association. Mise en ligne du Mag' HS2 qui recense le maximum d'études publiées sur le sujet : ce numéro du magazine est régulièrement mis à jour en fonction des nouvelles études publiées. Participation à l'émission 'Question pour Tous' sur France 2.

Mars 2014

Obtient la gratuité de l'entrée au VapExpo pour les adhérents de l'association et y participe.
Participation au débat 'Le téléphone sonne' sur France Inter.
Sortie du 4^e numéro du Mag'.
Sortie de 4 brochures éducatives sur la vape.
Prend acte du rapport du Sénat sur la taxation comportementale.

Avril 2014

Article sur le président de l'association et publicité dans le ecig mag numéro 2.
Participation à la réunion AFNOR pour décider le lancement d'une démarche de normalisation.
Publication d'une critique de la campagne de désinformation par les médias suite aux intoxications aux USA.
Interview sur Radio Notre-Dame.
Publication d'une critique détaillée de la réglementation annoncée par la FDA aux USA.
Édition d'une vidéo de soutien pour EFVI.
Interview avec Sud Radio.

Mai 2014

Rencontre avec des hauts fonctionnaires de la santé au colloque organisé par la Ligue contre le cancer.
Article dans le Huffington Post sur les interdictions de vapoter dans les lieux publics.
Interview sur Europe 1 (« la cigarette électronique est un miracle ! »)
Publication d'une liste des eurodéputés français qui ont voté pour l'article 18/20.
Représente l'avis des utilisateurs au colloque du RESPADD.
Participation à la 1^{ère} réunion de démarche de normalisation AFNOR.
Campagne : Avec ma vape, c'est tous les jours la journée sans tabac.
Exige que certains vendeurs qui attribuent des propriétés pharmaceutiques à leurs liquides soient sanctionnés.
Dénonce la prétention renouvelée des buralistes pour obtenir l'exclusivité des ventes.
Participation au salon 'E-cig show'.
Présence à la conférence de presse organisée par l'Alliance contre le tabac dans le cadre de la Journée Mondiale sans Tabac, à l'Assemblée Nationale.